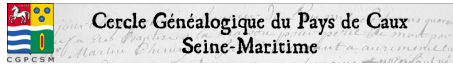


<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article300>



Jean DE LANCASTRE

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Personnages -



Publication date: vendredi 21 avril 2017

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

.....Jean de Lancastre.....

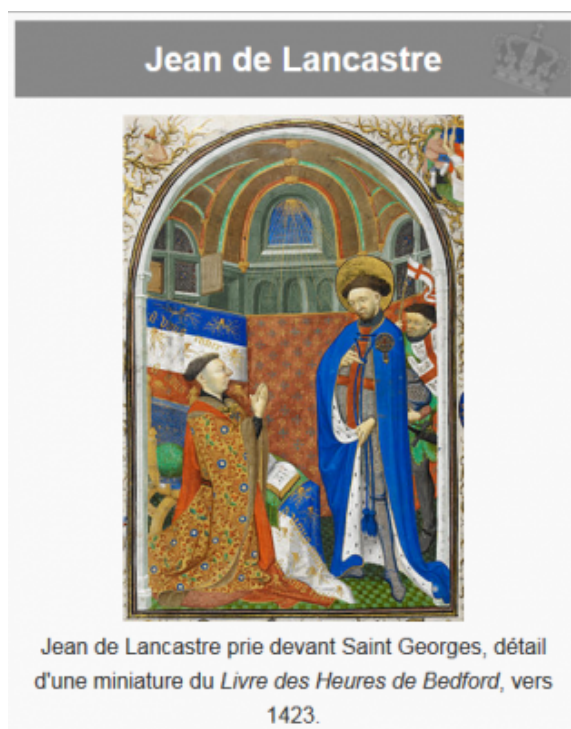
duc de Bedford, régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre

.....

Jean de Lancastre (20 juin 1389 - 14 septembre 1435, Rouen), 1er duc de Bedford, est un membre de la famille royale d'Angleterre. Troisième fils d'Henri IV et de Marie de Bohun, il est le frère puîné du roi Henri V. À la mort de ce dernier, il devient régent du royaume de France du fait de la minorité de son neveu Henri VI, roi de France et d'Angleterre en application du traité de Troyes

<http://chrisagde.free.fr/valdirects/ch6hommes.php3?page=8>

Il meurt subitement le 14 septembre 1435 à Rouen, au manoir de chantereyne, et est enterré dans la cathédrale Notre-Dame de la ville, son tombeau de marbre noir sera détruit en 1562 par les calvinistes, lors des guerres de religions.



Une visite et inspection ont eu lieu en présence et sous la direction de M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments religieux et historiques du département, dans le sanctuaire de la cathédrale de Rouen le vendredi 19 octobre 1866. Son cercueil y fut retrouvé.

" Le vendredi 19 octobre 1866, des fouilles faites dans le sanctuaire de la cathédrale de Rouen pour la recherche d'une inscription ont amené la découverte d'un cercueil de plomb que tout porte à considérer comme celui de Jean de Lancastre, duc de Bedford, régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre, décédé au château de Rouen, le 14 septembre 1435, et inhumé le 30 du même mois dans le sanctuaire de la métropole, comme personne royale. "

> > >> > > >> > > >>

" Le cercueil était placé à 95 centimètres du pavage actuel du chœur, lequel date de 1736. La tête, un peu plus haute que les pieds, était contiguë à la deuxième colonne nord du sanctuaire. Le sarcophage, orienté est et ouest, longeait le large mur de pierre qui soutient la grille de fer du sanctuaire. Il était à 70 centimètres de cette grille elle-même, longue de 2 mètres 50. Ce sarcophage occupait la majeure partie de la seconde travée septentrionale du sanctuaire. Cette travée fait face, d'un côté, à la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul ; de l'autre, à la partie du maître-autel que l'on nomme cornu evangelii. Ce sarcophage, en plomb laminé, de l'épaisseur de 1 à 2 millimètres, est plus étroit aux pieds qu'à la tête. La hauteur approximative varie de 20 à 25 centimètres ; la largeur, aux pieds, était de 20 centimètres ; à la tête de 25 centimètres au moins. Ce plomb, parfaitement laminé, a été examiné par M. Bidard, et a été reconnu contenir une petite quantité d'étain. Il ne diffère en rien du métal que nos usines extraient du minerai naturel. Il est remarquable qu'à cette époque le laminage ait été déjà pratiqué avec cette perfection."



"Primitivement il avait été déposé, enveloppé dans un coffre de bois de chêne qui dut être épais de 3 à 4 centimètres, à en juger par les clous que nous avons recueillis. La chape de plomb qui formait le cercueil avait été effondrée par le tassement des matériaux du pavage du chœur. Cette brisure se remarquait surtout depuis la tête jusqu'aux genoux. Elle était telle dans la partie des cuisses, qu'un fémur même était sorti du sarcophage. Cette brisure nous a paru le résultat d'un accident fortuit plutôt que d'une cause volontaire et préméditée. Ce qui prouverait d'ailleurs que ce sarcophage n'avait jamais été fouillé ni ouvert, c'est que le bois du coffre entourait encore partout l'enveloppe métallique, ce qui n'eût pas eu lieu après une inspection quelconque."

> > >> > > >> > > >> > > >> > > >> > > >>

"Vers onze heures, l'ensemble de la sépulture étant dégagé dans toute sa longueur, M. l'abbé Cochet a fait lui-même l'inspection des ossements, seulement de la partie du corps qui va depuis le col du fémur jusqu'à la tête. Il a remarqué, non sans surprise, qu'aucun objet de métal n'accompagnait le personnage, qui était couché sur le dos. Les mains lui ont paru être croisées sur l'abdomen. C'est là en effet que se sont trouvées les phalanges."

"Aucune des vertèbres ni aucune des côtes n'avaient bougé. La tête était parfaitement intacte. La mâchoire inférieure était encore adhérente à la mâchoire supérieure. Les ossements étaient noirs, ce que nous attribuons à l'embaumement. La tête, posée face au ciel, était enveloppée dans une croûte de pâte qui avait bien 2 centimètres

d'épaisseur. Dans cette pâte se voyaient parfaitement des cheveux noirs et un peu roulés. Mesurée à la hâte, la tête a donné les dimensions suivantes : largeur du front, 13 centimètres ; angle facial du sommet du front aux narines, 15 centimètres ; profondeur du crâne, 21 centimètres. Tous les ossements qui ont été extraits annonçaient une taille élevée et une force considérable. Il faut citer surtout comme remarquables les côtes, les vertèbres, les bassins et les fémurs. Le long des jambes jusqu'aux pieds, un sondage a été pratiqué avec la main pour s'assurer si aucun vase n'existait à l'extrémité du corps.

Dans cette partie, aucun ossement n'a été dérangé de sa place. Sur la poitrine du personnage on a remarqué une bandelette d'étoffe blanche, fine et légère (soie ou linon) qui dut former une croix sûr le suaire. Le suaire a disparu, mais la bandelette blanche, large de 4 à 5 centimètres, est parfaitement conservée"



Bedford devant St Georges

"Ce qui a frappé le plus dans l'inspection de cette sépulture, c'est l'énorme quantité de pâte noire qui enveloppait les ossements, surtout au fond du cercueil. Cette pâte n'est sans aucun doute, que le reste d'un embaumement Dans cet embaumement dut entrer beaucoup de mercure, car des gouttes de ce liquide remplissaient les cavités de la pâte. Il s'en échappait une telle quantité, que de petits ruisseaux de mercure se formaient au fond du cercueil. Après une inspection respectueuse qui dura environ un quart d'heure, tous les ossements furent replacés dans le cercueil qui les avait contenus. On y déposa même jusqu'aux matières étrangères qui provenaient de l'embaumement."

"Toutes les choses étant remises en place on a couvert le dépôt d'une planche de bois, et on a rejeté sur le tout la terre provenant de la fouille faite dans le sanctuaire. Le soir, la fosse était comblée et une couche de plâtre nivelait le sol."

> >

On le voit, aucun objet d'art n'accompagnait ce personnage fameux, qui avait joué tout à la fois le rôle de souverain et celui de grand capitaine. On peut donc affirmer avec vérité que ni l'anneau royal, ni l'épée de Bedford ne sont restés en France.

Il est une autre moralité que nous devons tirer de notre découverte : c'est que la volonté des princes, si redoutée

pendant leur vie, est souvent bien méconnue et peu respectée après leur mort. En un mot, pas plus que les autres hommes, les rois ne sont sûrs de leur cercueil. Bedford, nous en avons la certitude par un testament qui existe encore aux archives de la Côte-d'Or, avait demandé, s'il mourait en France, à être inhumé dans sa chapelle d'Amiens ; tandis que, s'il mourait en Angleterre, il voulait être enterré dans l'abbaye de Waltham sépulture de sa famille.

Généalogie : <http://genealogiequebec.info/testphp/info.php?no=16372>

F, Renout

Sources diverses dont récit de l'Abbé Cochet